



Paris, 31/10/2021

Report de la date limite à laquelle les actionnaires peuvent soumettre leur demande de bons de souscription d'actions gratuits de la SPAC.

Devant les nombreux de messages de ses actionnaires le conseil d'administration de la Société Parisienne d'Apports de Capital a décidé de repousser la date butoir pour qu'un actionnaire notifie sa demande de BSA gratuits au 12/11/2021. Les actionnaires sont invités à notifier la société SPAC de leur actionnariat le 12/11/21 par email et communiquer leur certificat de détention de titre le 16/11/21 au plus tard.

Contact :

Relation investisseurs SPAC

contact@spacparis.biz